

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DU CANTON CLERMONT**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 mai 2020 par voie de vidéoconférence.

Présents :

Absent :

M. Daniel Céleste, maire  
M. Robert Paquette, conseiller  
M. Michael Dupuis Souigny, conseiller  
Mme Viky Goyette, conseillère  
Mme Julie Therrien, conseillère  
M. Bruno Therrien, conseiller  
Mme Stéphanie Pelletier, conseillère

Était également présente, Mme Lise Therrien, directrice générale et secrétaire-trésorière. Mme Therrien certifie que la présente séance du conseil a été signifié tel que requis par la Loi (articles 152 et 153 du Code municipal).

*Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.*

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19h30) par monsieur Daniel Céleste, maire et président d'assemblée.

**2020-05-064**

### **1.1 DÉROULEMENT SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours;

**CONSIDÉRANT** le décret 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de 10 jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenu à huis clos et que les membres du conseil et des officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Viky Goyette appuyé de Stéphanie Pelletier et résolu à l'unanimité : - Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer en vidéoconférence. **ADOPTÉ**

### **1.2. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2019 PAR MADAME SHANDY CARON FIRME COMPTABLE RAYMOND CHABOT GRANT THORTON**

**2020-05-065**

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

## ORDRE DU JOUR

### Séance ordinaire du 5 mai 2020

1. Ouverture de la séance
  - 1.1 Présentation des états financiers.
  - 1.2 Déroulement de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2020.
4. Approbation des dépenses de la Municipalité du mois d'avril 2020.
5. Approbation des dépenses des lots intra municipaux du mois d'avril 2020.
6. Correspondance
7. Rapport des élus
8. Période de questions
9. Diverses résolutions :
  - 9.1 Adoption des états financiers
  - 9.2 Résolution entente Croix Rouge
  - 9.3 Attestation des frais encourus dans le Programme PAERRL
  - 9.4 Affectations des activités de fonctionnement
  - 9.5 Renouvellement Groupe 3A
  - 9.6 Proposition Raymond Chabot Grant Thornton
  - 9.7 Accessibilité internet haute vitesse aux canadiens
  - 9.8 Procédure d'acquisition niveleuse entretien hiver/été
  - 9.9 Emploi étudiant entretien terrain
  - 9.10 Mise en forme des chemins
10. Suivi des actions à faire
  - 10.1 Demande de ramassage de bois
11. Sujet divers
12. Clôture de l'assemblée

2020-05-066

### **3. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2020**

Il est proposé par madame Robert Paquette appuyé de madame Viky Goyette et unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de séance ordinaire du 7 avril tel que déposé. **ADOPTÉE.**

2020-05-067

### **4. APPROBATION DES DÉPENSES DU MOIS D'AVRIL**

Il est proposé par monsieur Bruno Therrien appuyé de madame Stéphanie Pelletier et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois d'avril, et ce, pour un montant de 24729.14\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

2020-05-068

### **5. APPROBATION DES DÉPENSES DES LOTS INTRAMUNICIPAUX DU MOIS D'AVRIL**

Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de madame Viky Goyette et unanimement résolu d'approuver les dépenses du mois d'avril, et ce, pour un montant de 32378.05\$ tel que mentionné en annexe des présentes minutes. **ADOPTÉE.**

### **6. CORRESPONDANCE**

### **7. PÉRIODE DE QUESTION**

### **8. RAPPORT DES ÉLUS**

Les élus font un compte rendu de leurs activités respectives.

## **9. RÉSOLUTIONS :**

**2020-05-069**

### **9.1 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2019**

**ATTENDU QU'** un avis public a été affiché conformément à la Loi mentionnant la date du dépôt des états financiers par l'auditeur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019 ;

**ATTENDU QUE** l'auditeur a déposé et présenté les états financiers de la municipalité pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Stéphanie Pelletier, appuyé par monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers de l'auditeur pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019, tel que déposés et présentés au conseil municipal ainsi qu'aux citoyens. **ADOPTÉE.**

**2020-05-070**

### **9.2 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE CROIX ROUGE**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Clermont a à cœur le bien-être de ses citoyens;

**CONSIDÉRANT** l'importance pour le conseil municipal d'assurer un service d'aide en cas de sinistre à ses citoyens

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Robert Paquette et appuyé par monsieur Michael Dupuis Souigny et unanimement résolu que la municipalité de Clermont renouvelle son entente de services aux sinistrés avec la Croix Rouge de 2020-2023 au coût de 170\$ par année.

**2020-05-071**

### **9.3 ATTESTATION DES FRAIS ENCOURUS DANS LE PROGRAMME PAERRL**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports du Québec a versé une compensation de 193308.00 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019 ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales de niveaux 1 et 2 ainsi ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par M. Bronu Therrien et appuyé par M. Michael Dupuy Souigny et résolu à l'unanimité d'informer le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales de niveaux 1 et 2 conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2020-05-072**

### **9.4 AFFECTATIONS DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

**ATTENDU QUE** la municipalité a effectué des investissements pour un total de 525 392 \$ au cours de l'année financière 2019 ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a généré des revenus d'investissements de 477 857 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par M. Bruno Therrien et appuyé par M. Robert Paquette et résolu à l'unanimité d'affecté 47 535 \$ des activités de fonctionnement de l'année financière 2019 aux activités d'investissements de l'année financière 2019.

2020-05-073

### 9.5 RENOUELEMENT ENTENTE GROUPE 3A

**ATTENDU QUE** l'entente avec Groupe 3A pour la gestion des lots intra municipaux est renouvelable annuellement;

**ATTENDU QUE** Groupe 3A proposent le contrat avec modification des taux de remise, soit 60% pour le contracteur et 40% pour la municipalité et que le conseil ni voit aucun inconvénient;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Michael Dupuis Souigny appuyé par madame Viky Goyette et résolu à l'unanimité de renouveler, l'Entente de gestion clé en main, avec Groupe 3 A, pour l'année 2020-2021 tel que présenté et d'autoriser M. Daniel Céleste à signer les documents nécessaires à l'entente pour et au nom de la municipalité. **ADOPTÉE**.

2020-05-074

### 9.6 PROPOSITION RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une offre de service pour faire l'analyse des opérations de l'immeuble municipal et ainsi optimiser la TVQ pour l'immeuble;

**ATTENDU QUE** les frais reliés à cette analyse se situe entre 2000 et 4000\$ et serais récupéré par les retour de taxes futurs et antérieurs;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par madame Viky Goyette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souigny et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service proposée afin d'optimiser les retour de taxes de la municipalité. **ADOPTÉ**

2020-05-075

### 9.7 ACCESSIBILITÉ INTERNET HAUTE VITESSE AUX CANADIENS

**CONSIDÉRANT QUE** l'évolution des technologies numériques et le virage pris pour une utilisation accrue de ces technologies dans toutes les assises de la société;

**CONSIDÉRANT QUE** la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace ou inaccessible ;

**CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement s'est engagé déjà à plusieurs reprises à régler les problèmes de connectivité internet mais que les échéanciers ne répondent pas à l'urgence ;

**CONSIDÉRANT QUE** le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordables;

**CONSIDÉRANT QUE** l'absence de connexion internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la réalité de la situation actuelle ;

**CONSIDÉRANT QUE** la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un internet haute-vitesse performant et abordable est un service essentiel ;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente demande est le reflet du rapport d'experts commandé par le gouvernement (le Rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les Canadiens ;

**CONSIDÉRANT QUE** la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence ;

**CONSIDÉRANT QUE** de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunications pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes, et que les réponses se font attendre ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour le développement et toutes les performances de l'Abitibi-Ouest, Internet Haute vitesse est devenu une nécessité, voire même une urgence;

**CONSIDÉRANT QU'**une portion importante du territoire de la MRC et que 40% des citoyens ont un service internet haute vitesse sous les standards (50Mb/s et 10Mb/s) et qu'il s'agit là d'une fracture numérique majeure, privant les citoyens d'un service essentiel et ralentissant grandement le développement des entreprises de tous les secteurs (agroalimentaires, touristiques, forestières, manufacturières);

**CONSIDÉRANT QUE** les grands câblodistributeurs ont surtout travaillé à améliorer le service dans les noyaux plus densément peuplés parce que ce sont des secteurs plus rentables, et sachant que face à un service essentiel, il faut une intervention forte de l'État, non seulement sur le plan financier mais aussi sur le plan de la vision requise sur la nécessité d'une couverture Internet pour 100% du territoire;

**CONSIDÉRANT** un décalage important entre le Canada rural et celui des villes, entre le Québec rural et le Québec urbain;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Viky Goyette  
appuyé par madame Julie Therrien  
et résolu unanimement

- **DE DEMANDER** l'intervention du gouvernement fédéral pour que le CRTC déclare les services d'Internet Haute Vitesse et la téléphonie cellulaire comme services essentiels et qu'il y soit souscrit les énergies et les sommes requises très rapidement.
- **DE DEMANDER** à Sébastien Lemire, député de L'Abitibi-Témiscamingue de soutenir toute initiative visant à accélérer le déploiement du réseau d'infrastructure destiné à offrir un service d'internet haute-vitesse et de téléphonie cellulaire pour le territoire de l'Abitibi-Ouest et plus globalement dans les régions mal desservies.
- **DE DEMANDER** au gouvernement du Québec de déclarer les services d'Internet Haute Vitesse et la téléphonie cellulaire à titre de services publics obligatoires et que les services se déploient à un prix comparable dans toutes les régions du Québec

2020-05-076

#### **9.8 PROCÉDURE D'ACQUISITION NIVELEUSE ENTRETIEN HIVER/ÉTÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** la corporation des chemins d'hiver nous informe qu'un des trois entrepreneurs oeuvrant dans nos chemins se retire des chemins municipaux pour l'hiver 2020-2021, soit l'entreprise Proulx & Genest;

**CONSIDÉRANT** la difficulté croissante pour la corporation des chemins d'hiver de recruter de nouveau entrepreneurs et de les conserver;

**CONSIDÉRANT** les augmentations annuelles substantielles de plus de trois mille dollars;

**CONSIDRANT** les explications du maire au fait que des opérations effectuées en régie sont plus avantageuses financièrement que les opérations données à contrat.

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par M. Robert Paquette, appuyé par Mme Stéphanie Pelletier et résolu à l'unanimité qu'un examen des possibilités soit entrepris ainsi qu'une étude des prix selon les besoins de la municipalité

**ADOPTÉ**

2020-05-077

#### **9.9 EMPLOI ÉTUDIANT ENTRETIEN TERRAIN**

**ATTENDU QUE** nous avons, comme à tous les étés, besoin d'une personne pour l'entretien des terrains municipaux;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Michael Dupuis Souligny appuyé de madame Vicky Goyette de publier une offre d'emploi pour le poste d'entretien des terrains municipaux au taux horaire minimum prescrit par la loi et sur une horaire de 32hrs variables selon la température.

2020-05-078

#### **9.10 MISE EN FORME DES CHEMINS**

**ATTENDU QU'** une mise en forme des chemins doit être fait à tous les printemps et que monsieur Bruno Therrien a parcouru notre territoire et recommande une mise en forme à 3 passes pour l'amélioration de notre réseau routier;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de monsieur Michael Dupuis Souligny et résolu à l'unanimité d'effectuer la mise en forme tel que recommandé.

#### **10. SUIVI DES ACTIONS À FAIRE**

##### **11. SUJETS DIVERS :**

##### **11.1 DEMANDE D'UN CITOYEN**

Il est proposé par monsieur Robert Paquette appuyé de madame Vicky Goyette et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur Jonathan Roy à ramasser trois arbres coupés par les castors dans le chemin val clermont ouest situé environ entre les 2 ponts.

2020-05-051

#### **12. CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Michael Dupuis Souligny et secondé par madame Stéphanie Pelletier de lever la séance à vingt heures trente. (20hr30).

---

Daniel Céleste,  
Maire

---

Lise Therrien,  
Directrice général

**Je, Daniel Céleste, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**